

# OMNES

## "Retraite et Pénibilité"

Mardi 6 juillet 2010

Les enjeux techniques et politiques de la réforme pour les différents acteurs

*Bernard Friot  
Economiste, sociologue,  
Auteur de "L'enjeu des retraites"*

**M. FRIOT.**- Merci beaucoup de m'avoir invité. Je voudrais insister sur les alternatives, parce que nous sommes souvent accablés par la réflexion sur la réforme, faute justement d'alternatives, et nous nous heurtons chez les salariés à une forme de défaitisme et de scepticisme. Nous avons beau argumenter de façon rationnelle, en disant que cette réforme est absurde, notre argumentation glisse un peu comme de l'eau sur des plumes de canard, parce que l'exaspération est profonde, c'est clair, mais en même temps il y a une forme de défaitisme. Nous avons notre part de responsabilité dans ce défaitisme parce que le temps que nous passons à proposer des alternatives, comparé au temps que nous passons à dénoncer la réforme, est beaucoup trop court. C'est pour cela que je vais passer un temps très bref à démonter l'argumentaire réformateur, et insister sur les alternatives que nous donne la pension déjà existante.

La pension comme salaire continué présente en fait des solutions aux impasses que nous connaissons aujourd'hui en termes de travail et d'investissement. Nous sommes dans un sous-investissement massif aussi bien pour le secteur public que dans les entreprises privées. Nous mesurons combien les marchés financiers ou les investisseurs n'investissent pas. Nous sommes également dans une situation de relatif malheur au travail. Quand on interroge les salariés qui ont un emploi, revient extrêmement souvent : "j'aime mon boulot, cela a été du travail mais aujourd'hui ce que je fais, ce n'est plus du travail". Ce malheur au travail et ce sous investissement sont les deux impasses actuelles qui, justement, par un effet de retour, provoquent une forme de défaitisme chez nos compatriotes. Ces deux impasses-là ont une solution dans la retraite comme salaire continué. C'est ce que je vais montrer, mais je voudrais d'abord évacuer l'argument du déficit lié à un « problème démographique ».

### **1. L'absurdité de l'argument démographique**

La publicité du Gouvernement autour du slogan "il faut sauver notre régime en répartition" est assez intéressante parce qu'elle nous dit ceci : il y avait quatre actifs pour un retraité en 1960, il y en a aujourd'hui deux pour un, il y en aura en 2050 un pour un, donc il y a un problème. Nous sommes là devant un raisonnement totalement contradictoire, puisque comme le Gouvernement nous le dit lui-même, nous sommes passés de quatre actifs pour un retraité en 1960 à deux actifs pour un retraité aujourd'hui sans aucun problème. Nous passerons de deux actifs pour un retraité à un actif pour un retraité en 2050 sans aucun problème. Ce sera même plus facile de financer les pensions en 2050 qu'aujourd'hui, comme c'est aujourd'hui plus facile de les financer que cela ne l'était en 1960.

Pourquoi cela ? Cette prétendue arithmétique dont Mme **Parisot** a dit que « le problème démographique n'est ni de droite, ni de gauche, il est arithmétique », est une arithmétique de café du commerce. C'est comme si on avait dit en 1900 "il y a aujourd'hui en France 30 % d'agriculteurs, il y en aura en 2000, 3 %, ce qui est le cas -on est passé de 30 à 3 %- la famine en 2000 n'est ni de droite, ni de gauche, elle est arithmétique". Nous sommes devant la même imbécillité quand nous disons que passer de deux actifs pour un retraité à un actif pour un retraité pose problème ! Et le gouvernement, encore une fois, se prend les pieds dans le tapis, puisqu'il a commencé par dire "on est passé de quatre actifs pour un retraité en 1960 à deux actifs pour un retraité, aujourd'hui", et que nous pouvons constater que ça s'est fait sans problème... !

Les quatre actifs pour un retraité, en 1960, produisaient un PIB de mille milliards d'euros 2010, alors que les deux actifs pour un retraité en 2010 produisent un PIB de 2 000 milliards d'euros, et que l'actif pour un retraité de 2050 produiront un PIB de 4 000 milliards d'euros d'aujourd'hui. Par anticipation sur la suite de mon propos : notez ce pluriel « produiront » car, nous verrons que le retraité produit comme l'actif.

Nous consacrons en 1970, sur un PIB de mille milliards d'euros d'aujourd'hui, 5 % aux pensions. Nous avons alors quatre actifs pour un retraité. Soit 50 milliards d'euros actuels. Il restait pour les actifs, le profit réinvesti, le profit qui part en fumée,  $1\ 000 - 50 = 950$  milliards. Aujourd'hui, où nous consacrons 13 % d'un PIB de 2 000 milliards aux pensions (puisque les deux actifs pour un retraité correspondent à un PIB de 2 000 milliards) nous consacrons donc 260 milliards aux pensions. Il reste pour les actifs, l'investissement et la part du profit qui part en fumée,  $2\ 000 - 260 = 1\ 740$ , à comparer aux 950 qui restaient en 1970. Je suis en euros constants.

En 2050, sur un PIB de 4 000 milliards, il faudra que nous consacrons 20 % aux pensions, si nous voulons abolir toutes les réformes depuis 1987 ; ce que nous allons faire. On ne va pas être un pays de plus en plus riche avec des droits sociaux de plus en plus faibles. Cela ne durera pas jusqu'à la fin des temps. Nous allons donc abolir ces réformes et il faudra consacrer beaucoup plus aux pensions que ce que dit le Conseil d'Orientation des Retraites qui fait des projections comme si les réformes étaient définitives et dit qu'il faudra, dans quarante ans, consacrer aux pensions 2,5 points de PIB de plus, et passer de 13 à 15,5 %. Non, si nous voulons abolir les réformes, redevenir un pays dynamique qui croit en son avenir tout simplement, il faudra consacrer 20 % du PIB soit 800 milliards. Il restera pour les actifs et l'investissement (car j'espère qu'en 2050, il n'y aura plus de profit qui part en fumée, nous nous serons débarrassés du capitalisme), il restera  $4\ 000 - 800 = 3\ 200$  milliards.

Où est le problème, sinon dans nos têtes, lorsque nous acceptons un baratin invraisemblable ?

Je crois qu'il faut s'exprimer comme cela si nous voulons sortir de cette problématique indigne dans laquelle nous sommes entrés. Je ne vois que du bonheur démographique en 2050. Le bonheur d'être dans des sociétés de longue vie où on est plus longtemps en bonne santé et le bonheur qu'il n'y ait plus qu'un seul actif pour un retraité. Vous vous rendez compte ? La moitié de la population qui est payée en étant libérée de l'emploi ! C'est notre rêve à tous et déjà la réalité des retraités. C'est le point sur lequel je voudrais insister dans la troisième partie de mon propos : la retraite comme solution à l'impasse dans laquelle est aujourd'hui le travail.

Auparavant, je voudrais vous montrer comment la retraite comme salaire continué est la réponse aux impasses dans lesquelles nous sommes aujourd'hui en matière d'investissement.

## **2. La retraite, réponse à l'impasse dans laquelle est aujourd'hui l'investissement**

En général, les opposants à la réforme qui me semblent, vu les débats, majoritaires ici, disent ceci : "actuellement, avec la cotisation vieillesse, 260 milliards d'euros échappent à l'accumulation financière, défendons la répartition contre les appétits du capital". En effet, à la différence des Pays-Bas, la retraite en France est financée sans aucune accumulation financière. **Nicolas Castel** l'évoquait ce matin : la capitalisation représente 5 % des dépenses de pension. Ce n'est rien du tout. En cela, nous sommes dans la majorité européenne. Je rappelle que lorsque le premier projet de la directive sur les institutions de retraite professionnelle, sur les fonds de pension, qui a été longuement sur le tapis entre 1990 et 2003, a été présenté par la Commission, les pensions étaient financées pour 12 % par capitalisation et pour 88 % par répartition. Nous ne sommes donc pas le dernier village gaulois en répartition, loin de là. Nous sommes dans un dispositif largement majoritaire qui a fait ses preuves, puisque les statistiques internationales nous montrent que les pays qui ont choisi de financer les pensions sans épargne sont ceux qui ont le niveau moyen des pensions d'une part, en termes de taux de remplacement du meilleur salaire, et d'autre part, la proportion des pensions dans la population des plus de 60 ans, supérieurs aux pays qui ont choisi de financer les pensions avec de l'épargne. C'est une donnée structurelle, indépendamment des aléas conjoncturels, lorsque la bulle se dégonfle, ce qui laisse les régimes à base de fonds de pension particulièrement fragilisés. Alors que nous pouvons constater qu'il est plus efficace de financer les pensions sans

épargne qu'avec de l'épargne, les défenseurs de la répartition sont sur une ligne défensive : défendons la répartition contre la capitalisation. Ce n'est pas faux mais nous savons tous que des stratégies qui sont en permanence défensives sont, à terme, vouées à l'échec.

Qu'est-ce qu'une prise de position offensive qui part du même constat : 260 milliards d'euros échappent aujourd'hui en France à l'accumulation financière ? C'est la suivante. Les pensions représentent un engagement massif, comparable à l'investissement : 13 % du PIB à comparer aux 18 % de l'investissement, et pour des engagements de plus long terme. On cotise à 20 ans, on est encore retraité à 90 ans, ce sont des engagements sur des dizaines d'années, plus longs que les investissements, qui s'amortissent en 5 ans (et pour ceux qui nécessitent une très longue recherche/développement, parce qu'il faut construire un tout nouveau type d'avion ou inventer une nouvelle molécule, cela peut être 25 ans mais jamais les dizaines d'années de la pension). Si nous finançons plus efficacement -et nous avons 60 ans d'expérience dans la majorité des pays du monde- des engagements comparables à l'investissement sans aucune épargne, nous pouvons financer l'investissement sans aucune épargne. L'investissement est un engagement qui est à peine plus massif et de moins long terme que le financement des pensions. Nous avons l'expérience, à travers la pension, que nous pouvons financer l'investissement sans aucune accumulation financière.

Qu'est-ce qu'un investisseur ? Investisseur au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire celui qui prête de l'argent, qui avance de l'argent pour une activité économique. Un investisseur qui dit qu'il apporte 1 million, 10 millions ou 100 millions d'euros pour relancer une entreprise, n'apporte pas ses 10 ou 100 millions d'euros dans des valises sous forme de billets, sauf s'il recycle de l'argent sale mais de toute façon, il l'a déjà fait à la BNP, donc ce n'est même pas nécessaire ! Qu'est-ce qu'il apporte ? Il apporte des titres financiers. Un investisseur est titulaire de titres financiers. Or, qu'est-ce qu'un titre financier ? Un titre financier, ce n'est pas de la monnaie, on en sera tous d'accord, sinon il suffirait de mettre des billets sous son matelas et d'attendre de voir ce qui se passe. Mais, et là il faut le rappeler contre une idée largement reçue, ce n'est pas non plus une réserve de valeur, qui viendrait d'hier, par une opération proprement métaphysique. Un titre financier est un droit sur la valeur. Ce qui s'accumule dans les portefeuilles n'est ni de la monnaie, ni de la valeur, mais le droit de ponctionner sur la valeur qui sera créée au moment où le titre sera converti en monnaie.

En effet, pour pouvoir investir, c'est-à-dire pour pouvoir financer la viabilisation du terrain, l'immeuble, les machines, l'achat des matières premières, les salaires etc., l'investisseur doit convertir ses titres financiers en monnaie, et il faut que cette monnaie préexiste. La finance ne crée aucune monnaie. A chaque dégonflement de bulle, on s'aperçoit que la monnaie de spéculation, la monnaie virtuelle comme on dit n'est pas de la monnaie précisément. **Paul Jorion** a écrit un ouvrage sur l'argent récemment qui rappelle ces choses de base. Il faut arrêter avec cet oxymore de la monnaie virtuelle. A chaque dégonflement de bulle, on s'aperçoit que les cours qui montaient, montaient par mimétisme, retombent quand la panique s'empare, retombent tout simplement puisqu'il n'y a pas de valeur au fondement de la monnaie virtuelle. Pour que l'on puisse convertir des titres en monnaie, il faut qu'il y ait en face du travail en train de produire des richesses et qu'à cette richesse, on attribue une valeur mesurée par de la monnaie. Pour que l'on puisse convertir des titres en monnaie, il faut qu'il y ait une valeur ajoutée en train d'être créée par des gens au travail. C'est pourquoi, on l'a rappelé depuis les tentatives réformatrices d'accroître la capitalisation et maintenant, tout le monde l'a bien compris : que l'on soit en capitalisation ou en répartition, c'est toujours la valeur en train d'être créée par le travail actuel qui finance les pensions.

Ainsi, à proprement parler, un investisseur n'apporte rien ! Il dispose d'un droit de propriété lucrative qui lui permet de convertir des titres en monnaie, c'est-à-dire en part de la valeur que notre travail collectif est en train de créer. Un investisseur exerce toujours une ponction sur l'actualité de

la valeur née de notre travail actuel. Il n'apporte aucune valeur supplémentaire qui viendrait d'hier. Investir, c'est toujours ponctionner une partie de la valeur ajoutée en train d'être produite. Il n'y a que de l'aujourd'hui en économie.

Nous mourrons de sous-investissement. L'Europe est à la diète d'investissements avec une politique monétaire absurde depuis plus de 20 ans et des marchés financiers qui ne prêtent pas. Les banques sont encore à -1 % aux prêts aux entreprises que l'an dernier au même mois. Si nous voulons donc passer de 18 à 25 % du PIB pour l'investissement, ce qui me paraît absolument indispensable, que faire ? Transposer l'expérience réussie de la cotisation vieillesse. Nous avons besoin de consacrer 13 % du PIB aux pensions qui, encore une fois, sont des engagements massifs et de long terme. Comment faisons-nous ? Nous ponctionnons 13 % sur la valeur ajoutée en train d'être créée, sur le PIB, sous forme de cotisations sociales à hauteur de 26 % du salaire, puisque c'est le taux de cotisation sur le salaire brut pour les salaires supérieurs à 1,5 SMIC (il y a des exonérations malheureusement pour les salaires inférieurs, qui font qu'au niveau du SMIC, le taux de cotisation n'est que 10 %, les 10 points salariés ; les 16 points patronaux ont disparu). Nous ponctionnons donc 13 % du PIB sous forme de cotisations sociales à hauteur de 26 % du salaire brut, qui viennent s'ajouter aux salaires nets et qui vont à des caisses qui financent les pensions sans aucun taux d'intérêt, mieux, sans remboursement, puisqu'aucun prêteur ne s'est interposé entre nous en train de créer la valeur et nous en train de recevoir une pension. Il n'y a pas d'appropriation privée de la valeur que nous sommes en train de créer, elle reste dans le domaine public, c'est le fruit de notre travail collectif et nous en ponctionnons 13 % sous forme de salaire pour payer des pensions. Et cela marche mieux que si nous avions des fonds de pension.

Comment sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes pour l'investissement ? De la même façon. Nous avons à ponctionner 25 % du PIB, 25 % de la valeur ajoutée en train d'être créée sous forme cette fois-ci d'une cotisation que l'on va appeler économique, à hauteur, puisque la somme des salaires bruts est en gros 50 % du PIB, de 50 % du salaire brut. Cela va s'ajouter aux salaires comme salaire économique et cette cotisation économique, qui représentera donc beaucoup plus que l'investissement actuel (25 % au lieu de 18 %), ira à des caisses d'investissement qui financeront l'investissement sans taux d'intérêt et sans remboursement. Sans taux d'intérêt et sans remboursement, puisqu'il n'y a plus appropriation privée d'une partie de la valeur que notre travail collectif a créée, comme lorsqu'on confie au droit de propriété lucrative, et donc aux prêteurs, le soin de financer l'investissement. Les prêteurs sont des parasites. On s'en passe depuis la sécurité sociale pour la santé et la retraite. Continuons et passons-nous en pour l'investissement.

Une action collective offensive sur les retraites doit sortir du mur des lamentations habituel, sortir de cette bataille défensive et partir d'une expérience existante. Car je ne suis pas du tout dans l'utopie. Je suis dans l'expérience déjà là. Pour financer du long terme, il ne faut surtout pas épargner. C'est un tout nouveau rapport au temps que nous avons inventé avec la cotisation sociale. Si nous voulons assurer le long terme des retraites, il faut non pas accumuler en vue de l'avenir, mais dépenser sous forme de salaire socialisé une partie de la valeur ajoutée que nous sommes en train de créer par notre travail collectif. De même, si nous voulons financer l'investissement, il faut, sur le modèle de la cotisation vieillesse, créer une cotisation économique qui assèche le profit en amont. Je ne parle pas du tout de taxer le profit en aval, parce que c'est déjà trop tard. On a déjà admis la légitimité du profit. Là, c'est tout à fait autre chose. Il s'agit de l'assécher en amont.

Qu'ont fait nos pères et mères du Conseil National de la Résistance ? Etre fidèle au CNR, ce n'est pas sauter comme des cabris en répétant CNR, CNR, CNR ! C'est avoir la même inventivité et la même foi en l'avenir que les générations précédentes et oser pousser plus loin les institutions émancipatrices existantes, et non pas mettre en place un neuf absolu dans une espèce de

volontarisme absurde. Les ordonnances de 1945 reprennent le dispositif d'assurance sociale de 1928-30 et le portent plus loin. C'était sacrément culotté que de porter plus loin un dispositif qui supprimait l'accumulation financière pour le futur de la retraite ! A notre tour, portons plus loin cette novation de 1945 à partir de l'existant et de sa réussite. Je ne propose pas un pas de côté utopique, l'utopie est toujours en retard sur la réalité, mais un pas en avant qui parte de ce qu'il y a déjà de neuf dans notre présent. Quel neuf incroyable que de financer du long terme sans épargne, sans prévoyance !

Nous allons avec cela nous débarrasser des investisseurs. Si nous voulons investir, il faut nous débarrasser des investisseurs. Il faut le dire à nos compatriotes. Si on ne le dit pas, où allons-nous ? Nous allons vers le "tous pourris". Nous avons tous vu que les banques se font sauver avec des prêts publics à 0 ou 1 %, mais qu'elles prêtent à 4 % aux Etats si c'est la France, et à 8 % si c'est la Grèce. Comme la Grèce n'est pas solvable, les Etats empruntent aux banques 500 milliards dans un fonds européen pour que les Grecs puissent payer les 8 %. Ensuite, les banques vont présenter la note des 500 milliards que les Etats leur ont empruntés... Nous avons tous compris que nous sommes en face de prédateurs. Si nous ne savons pas donner à cette prédation une issue progressiste, nous aurons en face de nous l'extrême-droite. Nous l'avons déjà aux Pays-Bas et en France. Si nous voulons éviter ce qui survient toujours quand un peuple est à la fois écœuré et sans espoir, si nous voulons éviter de graves dérives antidémocratiques, notre responsabilité est de proposer des alternatives. Oui, nous pouvons nous passer des marchés financiers comme nos pères et mères se sont passés des usuriers !

Prenez la littérature du XIXe siècle, Dostoïevski par exemple, où on les tue de temps en temps : vous avez en permanence des usuriers. Que font-ils ? Ils prêtent pour notre quotidien, parce qu'en cas de maladie ou de vieillesse, on se retrouve complètement nu. Nous avons débarrassé des usuriers notre univers quotidien en attribuant à notre sécurité sociale l'équivalent de 66 % du salaire brut, puisque ce sont les taux de cotisations sociales (43 % patronales, 22 % salariés), à la maladie, à la vieillesse, à l'enfance, au chômage. Faisons la même chose pour l'investissement. Nous pouvons débarrasser notre univers collectif des usuriers, parce que ce sont des usuriers, en transposant la cotisation sociale, cette création du XXème siècle, en une création de notre siècle : la cotisation économique.

Voilà pour la première solution qu'apportent les retraites. Les retraites et notre avenir démographique ne sont pas un problème. La démographie, c'est le bonheur d'une longue vie en bonne santé avec des retraités inventant - c'est ce que nous allons voir maintenant – du travail libéré. Et la cotisation qui finance les pensions nous fournit la solution à l'impasse de l'investissement dans laquelle nous sommes avec des investisseurs qui sont de purs parasites prédateurs.

### **3. La retraite, solution à l'impasse dans laquelle est le travail**

Si nous passons maintenant à la retraite comme solution à l'impasse dans laquelle est le travail, je préviens tout de suite cela va être un peu plus difficile à entendre. Non pas à comprendre, car ce que je vais dire est très simple, mais à entendre. Je prépare le terrain, je démine un peu... Investir sans prêteurs, passée la première surprise cela peut s'entendre, parce que nous en avons vraiment assez des marchés financiers. Mais travailler sans emplois, ce que je vais proposer maintenant, n'est-ce pas insensé ? Oui, si nous voulons sortir du malheur au travail, il faut supprimer les emplois. Je voudrais que mon propos ne soit pas pris pour une provocation, ce qu'il n'est pas, mais comme le fruit d'une analyse de la réalité d'un neuf qui est déjà là et que nous pouvons transposer, de même que nous pouvons transposer le neuf déjà là de la cotisation sociale en cotisation économique.

Qu'est-ce qu'un retraité ? En général, on ne présente pas ses condoléances aux gens qui partent en retraite. Et pourtant nous acceptons de poser comme un problème collectif ce que tant de retraités

vivent comme un bonheur privé ! Quand on les interroge, ils disent qu'ils n'ont jamais autant travaillé et qu'ils n'ont jamais été aussi heureux de travailler que depuis qu'ils sont en retraite. Et si on pousse plus loin l'entretien, en leur demandant la cause de ce bonheur, on recueille des confidences du genre : « Cela tombe tous les mois, je n'ose pas le dire quand je pense à mes petits-enfants qui ont tant de mal à trouver un emploi ! » Je reviendrai sur cette forme de culpabilité qui pousse à « ne pas oser dire » qu'on a un salaire irrévocable, mais je retiens ce point essentiel : un retraité, c'est quelqu'un qui a un salaire irrévocable. Personne ne peut remettre en cause son salaire. « Cela tombe tous les mois ».

Cette irrévocabilité du salaire vient de ce que lorsqu'un salarié du privé prend sa pension, la qualification qui était jusqu'ici celle de ses postes de travail successifs devient la sienne et désormais il a un salaire à vie. C'est enfin lui qui est qualifié, il n'a plus besoin d'emploi pour être payé. Expliquons-nous sur ce point décisif. Il faut sortir d'une définition banale de l'emploi. L'emploi ne se définit pas par le poste de travail. Evidemment, il faut un poste de travail pour qu'il y ait emploi. Mais il n'y a d'emploi que si c'est mon poste qui est qualifié, pas moi. Si je perds mon poste, je suis à poil ! Cela veut dire que c'est le poste qui est qualifié, pas ma personne. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de chômage chez les retraités, qui pourtant travaillent (imaginez une journée sans retraités dans nos pays !) ? Il n'y a pas de chômage, parce que ce n'est plus leur emploi qui est le support de leur droit, comme lorsqu'ils étaient en activité, mais leur personne elle-même. Liquider sa pension, c'est transférer la qualification de l'emploi vers la personne.

Qu'est-ce donc qu'un retraité ? C'est quelqu'un qui a une qualification personnelle. Enfin ! Enfin, c'est lui qui est reconnu dans sa qualification, et du coup, son salaire est irrévocable. Car à toute qualification correspond un salaire, c'est ce que nous avons construit dans les conventions collectives du XXème siècle, sauf que désormais, c'est lui qui est qualifié, et non plus le poste. Les seuls vraiment qui soient heureux au travail aujourd'hui, ce sont les retraités, parce qu'enfin, ils sont payés pour leur qualification. Ils n'ont pas à se soumettre aux aléas du marché du travail. Ils n'ont pas à s'inquiéter de qui va être actionnaire de leur entreprise, comment le périmètre des activités va bouger, si leur activité va être délocalisée. Ils n'ont pas à faire des activités qu'ils jugent absurdes ou nocives sous le chantage à l'emploi. Tout cela est fini, parce que le retraité est reconnu pour sa qualification.

Quelle est la différence entre un retraité et un actif ? Ce n'est pas du tout le travail. Tous les deux sont au travail. Ce n'est pas non plus une différence de génération. La différence, c'est que l'un est payé en étant libéré de l'emploi alors que l'autre est payé sous le joug de l'emploi.. Même si nous n'avons pas beaucoup de temps, j'espère que le débat permettra une réflexion sur l'extrême nocivité de nos discours d'opposants à la réforme en termes de solidarité intergénérationnelle. Ce n'est pas une différence de génération qu'il y a entre un actif et un retraité. La différence vient du rapport à l'emploi. Le retraité est payé pour sa qualification, qu'il peut enfin déployer et qui lui donne ce bonheur.

Certes, cela ne concerne pas les 14,5 millions de retraités en France. Les chiffres moyens des pensions sont tels que toute une série de pensionnés, surtout chez les femmes, se retrouvent dans la survie, et que la survie ne prête pas beaucoup au bonheur. Mais on ne peut pas non plus dresser un tableau misérabiliste des retraités qui dirait que tous sont à 600 ou 700 € par mois, comme c'est le cas de trop de femmes. Sur les 14,5 millions de retraités, 6 ou 7 correspondent au profil que je dresse, c'est-à-dire une pension proche de leur meilleur salaire, une qualification reconnue qui n'a pas été détruite pendant leur vie professionnelle et qu'ils vont pouvoir soit poursuivre, soit transposer. Poursuivre : c'est un comptable qui devient trésorier de sa paroisse ou d'un club de foot.

Transposer : c'est quelqu'un qui ira sur d'autres chemins du travail mais porteur de la qualification qu'il a cultivée toute sa vie.

Ces retraités qui représentent quand même l'équivalent de plus du quart des actifs occupés, plus de 10 % de la population. Dans plusieurs millions de familles, des gamins de 7 ou 8 ans voient leurs grands parents heureux au travail et qui le disent ; et leurs parents qui sont dans l'angoisse, dans la rage, dans l'inquiétude vis-à-vis de leur travail. Ceux des retraités qui ne sont pas dans la survie, ceux qui n'ont pas été brisés dans leur qualification, ceux qui ont un réseau qu'ils peuvent mobiliser, ces retraités-là sont heureux au travail parce qu'ils sont payés. S'ils n'étaient pas payés, ils ne seraient pas heureux. Et ils sont payés en étant libérés du marché du travail.

Et bien, nous avons la solution du malheur au travail. Libérons tout le monde du marché du travail ! Nous sommes à juste titre attentifs à éviter de marchandiser l'eau, nous revendiquons que l'eau soit en régie municipale. Mais n'est-ce pas curieux que nous acceptions un marché du travail, comme si l'eau était plus importante que nous au travail ? Le marché du travail n'existe que parce que ce sont les postes qui sont qualifiés, il n'existe – et donc le chômage n'existe – que parce qu'il y a des emplois. Si c'était nous qui étions qualifiés et qui avons donc un salaire à vie comme les retraités, depuis la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à notre mort, salaire qui ne pourrait que progresser si nous passons des épreuves de qualification, dans ces conditions, il n'y aurait plus de marché du travail ni d'emplois ni d'employeurs.

Mettons-nous bien d'accord : un employeur n'est pas quelqu'un qui anime un collectif de travail. Le travail, c'est collectif. Il faut bien des gens qui dirigent, des hiérarchies, des entrepreneurs qui dynamisent des collectifs, sinon, ces derniers pourraient retomber sur eux-mêmes. Tout autre chose est l'employeur. L'employeur a droit de vie et de mort au travail sur autrui. Il dit "toi, tu n'as pas d'emploi, donc tu es nié" et "dans l'emploi, c'est moi qui décide du contenu du travail".

Cette fonction d'employeur est une fonction qui empêche aujourd'hui le travail de ceux qui en sont exclus. Encore une fois, s'il y avait une reconnaissance des qualifications de toute personne, il n'y aurait aucun employeur et aucun chômeur. Pensons à nos enfants qui sortent de l'université avec tout le punch de ceux qui ont une forte certification et qui doivent se transformer en demandeurs d'emploi, et parfois maquiller leurs diplômes parce qu'ils en auraient trop pour le poste sur lequel ils postulent ! Le marché du travail les empêche de travailler et pourtant nous continuons à leur dire : "apprends à te vendre" !

L'emploi empêche de travailler ceux qui n'ont pas d'emploi, mais aussi ceux qui en ont un. Cela n'a pas toujours été le cas à ce point, mais depuis la financiarisation des entreprises, les exigences de production de valeur pour l'actionnaire, la dictature de plus en plus grande du temps pour produire des marchandises et non plus des produits, l'expérience massive des salariés est ce que j'ai évoqué tout à l'heure : ce que je fais aujourd'hui n'est plus du boulot et vivement que je parte en retraite... On désigne cette réalité comme de la « souffrance au travail », mais c'est confondre symptôme et diagnostic. L'origine du malheur au travail, ce n'est pas le travail : les salariés interrogés aiment leur boulot. Ce dont ils souffrent, c'est des conditions dans lesquelles ils travaillent du fait de leur soumission au marché du travail. Le fait que ce sont les postes et non pas les personnes qui sont qualifiés.

Je voudrais vraiment vous faire entendre ce point. L'accepter est une autre question ! Contrairement à ce que nous répétons indéfiniment, il n'y a pas, derrière nous, un âge d'or du plein emploi. Nous ne sommes pas aujourd'hui avec un plein-emploi qui serait plus faible que le plein-emploi des années 50, si bien que la solution au prétendu problème de la retraite serait le plein-emploi. "La solution au problème de la retraite, c'est le plein-emploi" veut dire que si tout le monde travaillait, il n'y aurait pas de problème. Je veux bien l'entendre, mais d'une part les retraités travaillent, nous

allons y revenir, et d'autre part, précisément, le plein-emploi, c'est ce qui empêche tout le monde de travailler ! Je dis bien le plein-emploi.

Nous sommes aujourd'hui plus proches du plein-emploi que dans les années 50, quantitativement et qualitativement. Quantitativement : cela a été rappelé ce matin par **Nicolas Castel** et je le répète parce que c'est une donnée qui va à l'encontre de nos représentations spontanées, le taux d'emploi des 20-60 ans, c'est-à-dire ceux qui ont un emploi, donc chômeurs exclus, est aujourd'hui de 76 % à comparer aux 67 % du recensement de 1962. Au recensement de 1962, nous sommes au cœur des Trente Glorieuses et 67 % seulement des 20-60 ans ont un emploi. Nous sommes aujourd'hui à 10 points de plus, parce que le prétendu plein-emploi des années 50-60, c'était le plein-emploi des hommes. Et qualitativement, c'est pareil : nous sommes plus proches du plein-emploi, avec de meilleurs emplois que dans les années 50. On va m'objecter : Qu'est-ce que vous faites de la précarité ? La précarité, nous pouvons aujourd'hui la mesurer à travers les contrats à durée déterminée, l'intérim, le temps partiel. Parce qu'il a fallu créer un cadre juridique pour le contrat à durée déterminée, l'intérim ou le temps partiel, lorsqu'une norme de l'emploi, le contrat à durée indéterminée, a été inventée. C'est parce que le CDI a été inventé dans les années 70 que l'écart à la norme a dû trouver une codification juridique, mais ne confondons pas la fièvre et le thermomètre. Il y a beaucoup moins de petits et mauvais boulots, aujourd'hui, que dans les années 50. Sauf que nous les mesurons. Le chômage, c'est pareil. Comment voulez-vous qu'il y ait des chômeurs dans les années 50 ? Il n'y avait ni UNEDIC, créée en 1958, ni ANPE, créée en 1967 ! Les sans-emploi des années 1950 étaient masqués derrière « l'inactivité » des femmes.

Le travail est en grand malheur aujourd'hui alors qu'il y a une part plus faible de personnes sans emploi et en mauvais emploi parmi les 20-60 ans que dans les années 50-60. Il faut oser le dire : c'est parce que nous sommes plus proches du plein-emploi que le travail est dans un tel malheur. Ce n'est pas faute de plein-emploi, c'est au contraire du fait du plein-emploi, parce que plein emploi veut dire plein d'employeurs et d'actionnaires, donc le chantage permanent du marché du travail, la dictature du temps dans la production de marchandises, qui font que notre possibilité de bien travailler va en s'émoissant. C'est cela, le plein-emploi. On peut y ajouter tous les adjectifs que l'on veut : vrai plein-emploi, plein-emploi solidaire, cela ne change rien à la chose. Le plein-emploi, c'est l'acceptation généralisée que nous ne sommes pas porteurs de la qualification. Et puisque c'est l'emploi qui est titulaire des droits sociaux, alors ce sont les actionnaires et les employeurs qui ont toutes les cartes en mains, puisqu'eux seuls décident souverainement des postes de travail, leur nombre, leur localisation, leur qualification, leurs titulaires. Choisir le plein emploi, c'est renoncer à toute maîtrise du travail.

Quand on a bien diagnostiqué notre malheur au travail, qui est en réalité un malheur à l'emploi, alors, on regarde autrement l'expérience que nous avons déjà des 7 millions de retraités qui sont payés en étant libérés de l'emploi. Le pas en avant à faire aujourd'hui, l'alternative à proposer, est de dire : ce qui est bon après 60 ans est bon avant 60 ans. Nous avons déjà dans nos expériences familiales -cela reste encore très limité- des secondes carrières comme retraité qui sont plus longues et plus fructueuses que la première. C'est cela le « problème des retraites » pour les dirigeants et les actionnaires. Car si se répand de plus en plus, y compris chez les gamins de 7 ou 8 ans dont je parlais tout à l'heure, la conscience que pour être heureux et fécond au travail, il faut être libéré du marché du travail et que la qualification soit la nôtre avec un salaire à vie, que devient l'employeur ? Que devient l'actionnaire ? Que devient le marché du travail ? Que deviennent nos chaînes ? Ils disparaissent.

C'est cela, le « problème des retraites » pour les réformateurs. Ils savent aussi bien que moi, parce qu'ils font les statistiques comme moi, qu'il n'y a aucun problème démographique ni de

financement ! Ce sera plus facile de dépenser pour les pensions, 20 % d'un PIB de 4 000 milliard que cela ne l'est aujourd'hui d'en dépenser 13 % d'un PIB de 2 000 milliards et que cela ne l'était, il y a 40 ans, de dépenser 5 % d'un PIB de 1000 milliards, parce que c'est plus facile de dépenser beaucoup quand on est riche que peu quand on est pauvre. Tout le monde le sait et les réformateurs le savent comme moi. Pour nous, le seul « problème des retraites », c'est que nous croyons à un bobard démographique, c'est que nous nous obstinons à appeler « problème », comme nos maîtres, ce que nous expérimentons pourtant comme du bonheur. Quand les peuples parlent comme leurs maîtres, c'est qu'ils ont renoncé à leur avenir collectif. Les peuples sont mortels, non pas parce qu'ils « vieillissent », selon cette métaphore absurde que là aussi nos maîtres ont réussi à nous faire adopter, mais parce qu'ils sont démissionnaires.

Pour sortir de cette démission collective, nous possédons des tremplins supérieurs à ceux dont disposaient nos pères et mères. Nous avons l'expérience de 60 ans de réussite d'un dispositif de financement d'engagement long terme sans épargne, que nous pouvons transposer pour créer une cotisation économique et financer l'investissement sans épargne, en nous libérant de la propriété lucrative, en redevenant maîtres de notre outil de travail, sous des formes de propriété collective à discuter. Ouvrons de nouveau ce débat qui est au point mort depuis trente ans. Nous disposons d'un tremplin formidable avec l'expérience du bonheur au travail de la moitié des retraités pour proposer que « toute personne de 18 ans jusqu'à sa mort, doit disposer d'une qualification ; toute personne est en capacité de participer à la richesse commune, avec une hiérarchie des qualifications de 1 à 4 par exemple ; une hiérarchie des salaires de 1 à 4, et une progression au cours de sa vie d'au moins un échelon en qualification, voire deux ». Voilà ce qui peut se proposer. Nous pouvons donc nous libérer du marché du travail et devenir maîtres du contenu de notre travail, non pas maîtres individuels dans une espèce d'autogestion à trois ou quatre. On ne fait pas des avions à trois ou quatre dans son coin. Il s'agit bien d'avoir des formes de régulation fortes, et il est tout à fait possible de commencer à réfléchir à la façon de les mettre en œuvre à partir de l'expérience réussie de l'attribution d'une qualification personnelle aux retraités.

Je conclus par un scénario possible.

Premièrement, une pension à 60 ans égale à 100 % du meilleur salaire, portée au SMIC s'il est inférieur au SMIC, pour tous, quelle que soit la durée de leur cotisation. Le jour où j'ai eu 60 ans, ma qualification n'a pas baissé de 25 %. **Nicolas Castel** rappelait ce matin que la CGT dans les années 80 revendiquait la retraite à 55 ans à 75 % du brut, c'est-à-dire 97 % du net. Nous sommes aujourd'hui à revendiquer 75 % du net ! C'est dire combien le recul réformateur a été intériorisé par les syndicats en général.

Donc, une pension égale à 100 % du meilleur salaire et qui progresse. A 80 ans, je serai éventuellement plus qualifié qu'aujourd'hui, il n'y a aucune raison que mon salaire n'augmente pas. Je ne suis pas entré pour 30 ans dans une espèce de *no man's land* où j'irais de musée en musée pour créer des emplois pour ces pauvres jeunes qui n'ont pas de boulot... Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Nous ne pourrons jamais tenir le coup d'une argumentation solide sur la retraite, si nous la considérons comme un temps où après une longue vie de travail on a droit au repos parsemé « d'activités utiles » ! Je n'ai pas besoin de 30 ans de repos, cela ne m'intéresse pas du tout ! J'ai besoin de travailler sans employeur : oui ! J'ai besoin de travailler avec un investissement libéré des marchés financiers : oui ! Voilà ce dont j'ai besoin. Car je travaille, je refuse le statut de mineur social que l'on veut m'imposer chez les réformateurs comme chez leurs opposants : utile (ah, que de discours sur l'utilité des retraités !) mais ne travaillant pas. Ça ne vous rappelle rien, cette petite musique qui honore des personnes si utiles mais qui ne travaillent pas ? C'est celle qu'on joue aux femmes depuis des siècles et dont elles tentent de se libérer. Je travaille comme retraité et il n'y a

donc pas de raison que jusqu'à ma mort ma qualification et mon salaire n'augmentent pas, si toutefois, bien sûr, je continue à passer des épreuves de qualification ! Je peux aussi être las ou malade et décider d'arrêter. Mais il s'agit là de dynamiques individuelles qu'en aucun cas une représentation de la retraite ne peut généraliser sous le discours funeste du « droit au repos après une vie de travail » qui identifie travail et subordination, aliénation, alors que la pension comme salaire continué nous ouvre précisément les pistes d'une sortie du travail de la subordination et de l'aliénation, pour tous.

Car, et c'est le second point du scénario, nous allons, sur la base de l'expérience réussie des retraites, attribuer à tous, de la fin de la scolarité obligatoire à leur mort, une qualification personnelle et le salaire à vie qui va avec, lequel progressera avec les épreuves de qualification que passera la personne, mais ne pourra jamais ni diminuer ni évidemment être supprimé. Nous avons là une des responsabilités des retraités. Au lieu de culpabiliser parce qu'ils ont un salaire à vie et de refiler de temps en temps la pièce à leurs petits enfants, ils feraient bien de crier sur les toits que s'ils sont enfin heureux au travail dans ce qu'ils font comme retraités, c'est parce qu'ils ont un salaire à vie et que leurs petits enfants ont droit, comme eux, à la qualification personnelle et au salaire à vie.

"Oui, mais ceux qui ne font rien ?" D'abord, ceux qui ne font rien sont quand même moins dangereux que les conseillers de **Sarkozy** ! Moins dangereux que les profs de mathématiques financières qui enseignent des techniques qui mettent à feu et à sang la planète avec des produits dérivés. Moins dangereux que ceux qui fabriquent des semences non reproductibles pour Monsanto. Je n'ai pas fait de calcul, mais allez, disons à la louche que le tiers de ce que nous appelons "travail" est contreproductif, dangereux, contre démocratique, au mieux inutile. Mieux vaut « ne rien faire » que faire ce travail là.

Et puis il faut aller beaucoup plus loin dans la réponse à cette objection. Est-ce qu'ils ne font vraiment rien, ces retraités ? Ne chipotons pas, s'il vous plaît, quand nous appelons "travail" ce que les retraités font. C'est là un point décisif. Qu'est-ce que le travail ? Le travail n'est pas une essence qui se baladerait à travers les civilisations et l'histoire. Il n'y a pas de définition essentialiste du travail. Distinguons « activité », production de valeur d'usage, et « travail », production de valeur économique. Faire une tarte, c'est produire une valeur d'usage, mais cela ne produit de valeur économique que si je fais la tarte comme cuisinier d'un restaurant. Si je fais une tarte entre amis, c'est une « activité utile ». Si je la fais dans un restaurant, c'est du « travail ». Le travail est une convention sociale, c'est la part de notre activité dont le produit est considéré comme ayant une valeur économique, que nous évaluons en monnaie.

Transformer de l'activité en travail passe par une institution. L'institution de transformation de l'activité en travail au XXème siècle a été majoritairement l'emploi. Prenez un exemple banal. Dans les hôpitaux, dans les années 50, les soins infirmiers sont donnés par des religieuses. Ces religieuses ne travaillent pas. Elles ont la vocation. De fait, elles n'ont ni emploi ni salaire, mais appartiennent à une communauté qui assure leurs besoins quotidiens. A partir du moment où ces religieuses sont remplacées par des infirmiers ou des infirmières qui ont un emploi et du salaire, le PIB augmente. Il n'y a pas de production supplémentaire mais nous évaluons une valeur d'usage qui, jusqu'ici, ne l'était pas.

Or pour transformer l'activité en travail, vous avez aujourd'hui, deux institutions en conflit : l'emploi, qui est une institution au service du capital, comme nous l'avons vu, et une autre institution, opposée à l'emploi, qui est la qualification personnelle dans le grade. Car j'ai parlé des infirmières qui ont un emploi dans des cliniques privées, dont le poste donc, et non pas la prsonne, est qualifié. Mais il y a aussi les infirmières – elles sont même plus nombreuses – qui sont

fonctionnaires avec un grade dans l'hôpital public : là, avec le grade, c'est la personne qui est qualifiée, pas son poste. L'infirmière de l'hôpital public est, comme tous les fonctionnaires, payée pour son grade, pas pour son poste. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils n'y a pas de chômage chez les fonctionnaires et que les réformateurs font tout pour l'introduire. Car ils enragent que des personnes soient qualifiées et ils veulent étendre à la fonction publique la logique de l'emploi. Mais ils n'ont pas encore gagné et nous avons donc deux institutions concurrentes pour le travail : l'emploi et le grade. Toute activité qui se fait dans le cadre d'un emploi ou d'un grade est considérée comme du travail, c'est-à-dire comme créatrice de valeur économique.

Revenons aux retraités. Ils n'ont plus d'emploi, mais ils travaillent parce qu'ils ont une qualification personnelle et le salaire à vie qui va avec. Leur travail, pour eux comme pour tout le monde, n'est pas défini par la nature de leur activité mais par l'institution dans laquelle elle s'inscrit. Tout l'enjeu de la réforme des retraites est, pour les réformateurs, d'en finir avec la pension comme salaire continué et de la remplacer par la pension comme revenu différé. Remplacer le « j'ai enfin une qualification et un salaire à vie », qui subvertit le travail pour le capital en marginalisant l'emploi, par le « j'ai cotisé, j'ai droit à récupérer mes cotisations dans ma pension », qui sert le capital en réaffirmant l'emploi comme seule matrice du travail. Travailler, est-ce avoir un emploi où la qualification est celle du poste décidé par un actionnaire, ou est-ce déployer sa qualification personnelle, avec un salaire à vie ? Tout l'enjeu des retraites est là, dans la désaliénation du travail. Nous pouvons inventer des chemins nouveaux d'un travail débarrassé des employeurs et des actionnaires. Le voulons-nous ?

Je signale qu'existe l'Institut européen du salariat (et vous pouvez aller voir son site ; [ies-salariat.org](http://ies-salariat.org)), pour donner une consistance théorique à ces inventions formidables du XXème siècle que sont la cotisation sociale finançant du salaire à la place de la propriété lucrative et la qualification personnelle opposée à l'emploi.